



Ecole Maternelle et Élémentaire de Pressins

1135 route du village

38480 PRESSINS

☎ École Élémentaire : 04.76.32.15.55

☎ École Maternelle et garderie : 04.76.06.63.45

Livret d'accueil



Ecole Maternelle



Préau Maternelle



Préau Élémentaire



Ecole Élémentaire

Pressins 2023

<http://www.pressins.fr/>

• **ECOLE :**

Horaires scolaires 2023 / 2024



	8h30	11h30	13h30	16h30
Lundi	Classe	Pause déjeuner	Classe	
Mardi	Classe	Pause déjeuner	Classe	
Mercredi				
Jeudi	Classe	Pause déjeuner	Classe	
Vendredi	Classe	Pause déjeuner	Classe	

L'accueil se fait à partir de 8h20 et de 13h20, **après** que les enseignants aient ouvert le portail.

- **Quelques photos des locaux et équipements en maternelle :**

Salle de Motricité et de garderie



Salle de sieste



Jeux extérieurs



Mémo

☎ École Élémentaire : 04.76.32.15.55

☎ École Maternelle et garderie : 04.76.06.63.45

Absence à la cantine : ✉ cantine.pressins@gmail.com



- **LES SERVICES MUNICIPAUX :**

- **La Cantine :**

La cantine scolaire est gérée par une association Loi 1901 en conséquence, tous les gestionnaires sont des **parents d'élèves bénévoles**. Actuellement, le personnel mis à disposition par la mairie assure le service des repas ainsi que la surveillance des élèves pendant le temps de la cantine. Une convention est signée entre l'association et la mairie.

Les repas de la cantine sont fournis par le traiteur Mr Poulet de « Cuisine Authentique » à la Bridoire.

L'inscription et les règlements se font par l'intermédiaire de Service Complice sur <https://robin.servicecomplice.fr> avec un identifiant et un mot de passe propre à chaque famille (que vous demandez par mail à cantine.pressins@gmail.com).

Pour accéder à ce service, **une adhésion de 10€ est demandée par enfant**. En cas de non-adhésion à Service Complice, la commande du repas via un traiteur ne sera pas possible pour toute l'année scolaire.

Le prix du repas est fixé à **3,90€** et est révisable à chaque augmentation du traiteur. Le paiement s'effectue en avance en créditant votre compte par CB sur le site, par chèque à mettre dans la boîte aux lettres de la cantine ou en espèces en mains propres à un des membres du bureau.

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) jusqu'à la veille 10h jour ouvrable. Exceptionnellement si, du fait d'un oubli d'inscription ou d'un imprévu, et sous réserve de la disponibilité d'accueil, votre enfant doit manger à la cantine sans qu'un repas n'ait été commandé pour lui auprès du traiteur, un autre repas lui sera servi (type : macédoine, plat préparé, fromage, compote) et un prix de 5€ vous sera facturé. Pour cela il faudra contacter l'association par mail.

Attention : En cas d'absence de l'enfant, envoyer un mail à : **cantine.pressins@gmail.com**. Tout repas commandé auprès du traiteur est dû. Vous pouvez toutefois venir le récupérer à 11h15 avec des boîtes de conservation.

Si votre enfant présente un régime particulier (allergies...) merci de contacter l'association. Si votre enfant a un PAI alimentaire, il ne sera pas accepté à la cantine.

Le personnel de surveillance :

Mmes Bérengère TERRASSON, Stéphanie PELERIN, Chantal FAURE, Carole MAZURAT et Amandine GUILLOT.

Certains bénévoles membres du conseil municipal ou du CCAS peuvent remplacer un personnel de surveillance manquant ou nous faisons appel à Isactys aussi.



- **Le périscolaire (la garderie) :**



La garderie a lieu dans la salle de motricité située dans l'école maternelle ou en extérieur, encadrée par Mme Martine BOYER (ATSEM) et de Bérengère TERRASSON (ATSEM) en renfort.

Les inscriptions sont obligatoires. Elles se font en ligne par le biais de « Service Complice » <https://inscription.servicecomplice.fr/site/login>. **Attention : vos identifiants sont différents de ceux de la cantine.**

Vous devez abonder votre compte d'un minimum de 20 €. Tout compte insuffisamment abondé ne permettra pas l'inscription de votre enfant. Vous aurez la possibilité de les inscrire 20 min avant l'heure d'ouverture de la garderie (soit jusqu'à 7h10 ou 16h10 pour le soir). 2 créneaux vous sont proposés le soir de **16h30 à 17h30** ou de **16h30 à 18h30**.



Le tarif

Inscription Matin	7h30 / 8h20	1,50 €	Imprévu / Non inscrit	3,00 €
	16h30 / 17h30	1,50 €	Imprévu / Non inscrit	3,00 €
Inscription Soir	16h30 / 18h30	3,00 €	Imprévu / Non inscrit	6,00 €

Le personnel encadrant le périscolaire

Martine BOYER



Bérengère TERRASSON



Horaires d'accueil périscolaire 2023 / 2024 (garderie)

	7h30	8h20	11h30	13h30	16h30	18h30
Lundi	Périsco matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Périscolaire soir	
Mardi	Périsco matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Périscolaire soir	
Jeudi	Périsco matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Périscolaire soir	
Vendredi	Périsco matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Périscolaire soir	

Il faut obligatoirement remplir une fiche de renseignement pour chaque enfant inscrit au périscolaire et/ou à la cantine (à récupérer en mairie ou sur le site internet).